Conséquence de la crise économique mondiale : les internats suisses n'affichent plus "complet" sont-ils menacés de disparaitre?

Autor(en): **Ley, A.-M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **13 (1974-1975)**

Heft 56

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-911420

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CONSEQUENCE DE LA CRISE ECONOMIQUE MONDIALE

LES INTERNATS SUISSES N'AFFICHENT PLUS «COMPLET» SONT-ILS MENACES DE DISPARAITRE ?

Qui ne s'est trouvé quelque peu dans l'embarras le jour où il a reçu d'amis de l'étranger une demande de conseil sur le choix d'un internat, en Suisse, pour leur enfant ? Il existe en effet plus de 80 internats affiliés à la Fédération suisse des écoles privées.

L'Office national suisse du tourisme, le Département politique fédéral, de même que les ambassades et consulats de Suisse dans le monde entier fournissent la liste des écoles privées. En plus du service scolaire de la Fédération suisse des écoles privées, il existe également des centres de renseignements scolaires privés à Genève, Lausanne et Zurich.

Celui de Genève, par exemple, est dirigé par un ancien directeur d'internat qui entretient des relations personnelles avec les directeurs de pensionnats et qui connaît les établissements qu'il recommande. Sans aucun frais pour les parents, il s'efforce de trouver en Suisse l'école qui conviendra le mieux à leur enfant, au triple point de vue moral, affectif et scolaire.

Les écoles de notre pays jouissent à l'étranger d'une excellente réputation en raison de la qualité de leur enseignement, un enseignement qui peut être très personnalisé et qui est assumé en général par des professeurs de premier ordre et très bien payés.

Autre facteur apprécié à l'étranger : le climat. Tout d'abord, le climat moral, car le directeur se double d'un pédagogue expérimenté, et souvent sa femme collabore avec lui, ce qui confère à la maison une ambiance plus familiale. Ensuite, la stabilité politique de la Suisse, qui fait que les écoles privées ne sont pas politisées. Enfin le climat proprement dit, l'air sain des montagnes et du bord des lacs.

Mais la situation économique actuelle fait que le secteur des écoles privées connaît des difficultés analogues à celles de l'hôtellerie helvétique. L'inflation provoque un renchérissement des coûts d'exploitation. Les petits instituts sont les plus fragiles; plusieurs d'entre eux ont fermé leurs portes ces dernières années, ce qui est à déplorer, car c'est l'enseignement individualisé qui est menacé de disparition.

D'autre part, les prix de pension ont augmenté de façon foudroyante, ce qui provoque des difficultés dans le recrutement des élèves. Aucun problème, naturellement, pour les classes très aisées pour qui le prix de l'écolage n'a pas d'importance. Mais un problème certain pour les cadres supérieurs dont les traitements atteignent un plafond. Ces dernières années, c'est dans cette catégorie que se recrutaient beaucoup de pensionnaires; à cause de la chute du dollar et de l'augmentation des prix de pension, les parents hésitent désormais à placer leur enfant dans un internat. En 1971, le prix moyen d'écolage et de pension d'un élève s'établissait à 12.000 francs ou à 3.000 dollars. En 1974, il est de 15.000 francs ou de 5.000 dollars.

Cette année, les inscriptions ont été plus tardives que d'habitude et il y a encore de la place dans certains instituts.
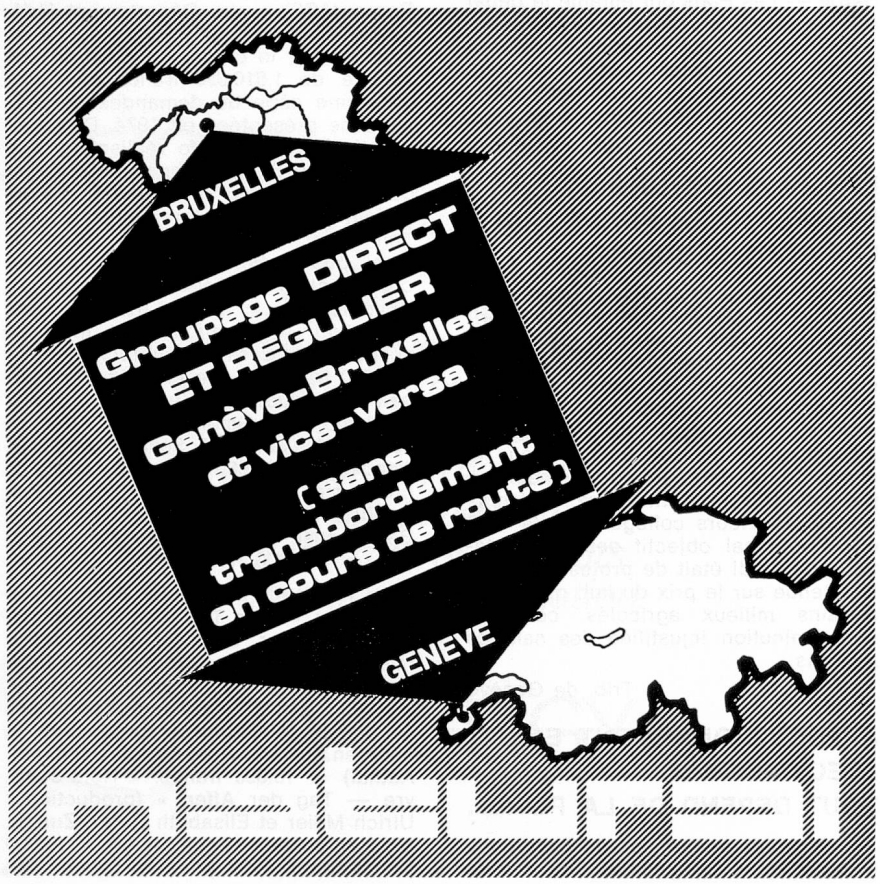
A.-M. LEY.
Trib. de Genève